



Municipalité

Egan-Sud

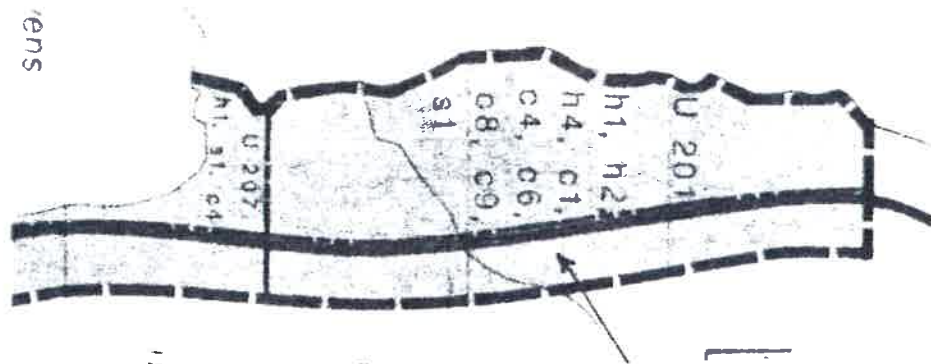
Avis aux personnes intéressées par un projet de règlement
modifiant le règlement de zonage

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance extraordinaire tenue le 20 janvier 2021, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 2021-013 et intitulé « **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-013 AJOUTANT LES USAGES C-3 ET S-4 À LA ZONE U-201 ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO : R-04-93 ET SES AMENDEMENTS** »
- 2 Une consultation par écrit sur ce projet de règlement se tiendra comme suit : Par courriel à l'adresse suivante : info@egan-sud.ca ou à l'adresse suivante, Municipalité d'Egan-Sud, 95, Route 105 Egan-Sud (Québec) J9E 3A9
- 3 Le projet de règlement peut être consulté sur le site web de la municipalité ou en faire la demande par courriel info@egan-sud.ca ou par téléphone au 819-449-1702 lors des heures d'ouverture du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30.
- 4 Date limite de réception des avis écrits : 25 février 2021

Résumé du projet :

Ce projet de règlement consiste à ajouter les usages C-3 et S-4 à la zone U-201 à l'intérieur du périmètre d'urbanisation pour y permettre l'utilisation d'un établissement commercial plombier (code d'usage C3) et de l'utilisation Technique pour les équipements et bâtiments de télécommunication (code d'usage S4).



Donné à Egan-Sud, ce 5 février 2021

M. Rochon
Marianne Rochon
Directrice générale

95, Route 105, Egan-Sud (Québec) J9E 3A9

Tél. : (819) 449-1702 Fax : (819) 449-7423 info@egan-sud.ca